



LES 3 PIERROTS

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE POUR UNE OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

Implantation d'un restaurant de rue, sur le parvis des 3 Pierrots, pour la Nuit du cinéma Woody Allen, le vendredi 2 février 2018

La Ville de Saint-Cloud souhaite l'implantation d'un restaurant de rue, sur le parvis des 3 Pierrots, pour la Nuit du cinéma Woody Allen, le vendredi 2 février 2018.

A cet effet, toute personne susceptible de répondre à ce projet est invitée à présenter sa candidature.

Nom et adresse de la personne publique :

Commune de Saint-Cloud
13 Place Charles de Gaulle
92 210 SAINT-CLOUD

Objet de l'occupation du domaine public :

Implantation d'un restaurant de rue, sur le parvis des 3 Pierrots, pour la Nuit du cinéma Woody Allen, le vendredi 2 février 2018 (projection de 3 films 18h « Annie Hall », 20h30 « Wonder wheel » et 22h30 « Scoop »).

Lieu d'exécution :

Cinéma « Les 3 Pierrots » 6/8 rue du Mont-Valérien - 92210 Saint-Cloud

Date/durée : Vendredi 2 février 2018 de 19h30 à 21h15 (Possibilité d'étendre la vente de 18h00 à 23h00).

Possibilité d'installer la structure plus tôt dans l'après-midi.

Caractéristiques détaillées :

Préambule :

Les 3 Pierrots sont constitués de deux salles :

- la salle « Lino Ventura » pouvant accueillir 364 places,
- la petite salle « Le studio » composée de 109 places en configuration cinéma.

Le Théâtre cinéma accueille en moyenne, par an, 45 000 spectateurs pour son activité cinéma.

La configuration actuelle des 3 Pierrots ne permet pas l'aménagement d'un espace de convivialité et de restauration rapide. Or, bénéficier d'un lieu de restauration est essentiel pour ce type de manifestation afin de répondre à la demande des spectateurs qui ne peuvent pas, au regard de la durée des entractes, rentrer chez eux.

L'installation d'une offre ambulante professionnelle, dite restauration de rue, permettrait de pallier l'absence d'un point restauration aux 3 Pierrots.





LES 3 PIERROTS

Nature de l'offre :

Il sera demandé au prestataire de prévoir des denrées salées, froides ou chaudes, tels que hamburgers, frites, ou sandwiches... et sucrés, des boissons sans alcool, hormis des bouteilles de bière.

Infrastructure de vente :

Infrastructure de vente dédiée, autonome en approvisionnement d'eau, et mobile. La ville peut assurer le raccordement à l'électricité jusqu'à l'emplacement qu'elle a déterminé (le parvis).

Aucun équipement, stand, ou infrastructure de vente, ni aucun branchement d'eau potable, ne pourra être mis à disposition du prestataire par la ville de Saint-Cloud.

Considérations techniques :

L'installation devra stationner sur le parvis des 3 Pierrots, à plus de 5m de la façade, sans obstruer les débouchés des issues de secours.

L'emprise totale de l'aménagement ne devra pas dépasser 15m², ceux-ci comprenant les véhicules, enseignes, tabourets, tables, décoration...

Principaux équipements admissibles :

Camion/camionnette inférieure à 3,5 tonnes, remorque aménagée, roulotte aménagée.

Les infrastructures de vente devront obligatoirement permettre de protéger les denrées alimentaires, lors du transport jusqu'à l'emplacement attribué.

L'installation devra garantir que la chaîne du froid et/ou du chaud est strictement respectée.

Le matériel devra respecter toutes les normes sanitaires en vigueur (respect du plan de nettoyage...). Les matériels non professionnels seront interdits telles que les glacières....

Les installations devront répondre à des garanties de sécurité strictes, notamment dans le cas où du matériel de cuisson serait utilisé. Dans le cas où la cuisson au gaz serait utilisée, le candidat devra bien vérifier la date de péremption du tuyau d'alimentation.

Il devra disposer d'un extincteur adapté au risque.

Procédure :

Publicité préalable à la délivrance d'une autorisation d'occupation du domaine public de courte durée, effectuée dans le cadre de l'article L.2122-1-1 du Code de la propriété des personnes publiques, de nature à permettre la manifestation d'un intérêt pertinent et à informer les candidats potentiels sur les conditions générales d'attribution.

La procédure ainsi mise en œuvre n'est pas soumise à la réglementation sur les Marchés publics.

Critères de choix du prestataire :

La ville sera attentive aux éléments suivants :

- Qualité gustative de l'offre alimentaire (exemples : plats confectionnés à partir de produits frais, respectueux de la saisonnalité, labellisés « Fait maison ») ;
- Qualité environnementale de l'offre (exemples : recours à un véhicule propre, utilisation de matériaux durables et réutilisables, gestion des déchets).





LES 3 PIERROTS

Documents à remettre : au regard du présent avis, les éventuels candidats intéressés devront présenter un dossier rédigé en français et composé des éléments suivants :

- Une photo du « foodtruck » utilisé pour l'évènement ;
- Une proposition de menus assortie des tarifs appliqués.

Date limite de réception des candidatures : Les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté portant les mentions :

Offre pour :

Implantation d'un restaurant de rue, sur le parvis des 3 Pierrots, pour la Nuit du cinéma Woody Allen, le vendredi 2 février 2018

Ce pli doit contenir les pièces définies dans le présent document et devra être remis contre récépissé aux horaires d'ouverture de la Mairie (du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00) ou envoyé par la poste par pli recommandé avec avis de réception postal et parvenu à destination, **avant le lundi 22 janvier 2018 à 17h00**, et ce à l'adresse suivante :

Mairie de Saint-Cloud
Direction des Affaires juridiques
13, Place Charles De Gaulle
92211 Saint-Cloud Cedex
Téléphone : 01 47 71 54 46
Mail : juridique@saintcloud.fr

Le pli qui serait remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites précitées ainsi que remis sous enveloppe non cachetée, ne sera pas retenu.

La transmission des documents sur un support physique électronique (CD-ROM, clé USB...) n'est pas autorisée.

Renseignements administratifs :

Direction des Affaires juridiques
13, Place Charles de Gaulle
92210 SAINT-CLOUD
juridique@saintcloud.fr

Renseignements techniques :

Madame Sophia Sandanassamy
Les 3 Pierrots
6/8 rue du Mont-Valérien
92210 Saint-Cloud
Tél. : +33 (0) 1 41 12 81 22
s.sandanassamy@saintcloud.fr

